



Avis du Comité

PREAMBULE

- **Enjeu local, global et concerté.** Les enjeux liés au climat, et notamment celui de la réduction des GES, s'ils commencent au niveau local et individuel, nécessitent aussi une concertation efficace entre pouvoirs et intervenants à tous les niveaux. Le Comité de l'Amitié encourage donc une coopération active entre Auderghem, Etterbeek, Ixelles, la Région et tous les acteurs communaux, habitants, et associations et comités impliqués, surtout s'agissant de facteurs prépondérants et « transversaux » comme celui de la mobilité.
- **Solidarité.** Pour ce qui est des politiques et actions prises au niveau i) des pouvoirs publics (bâtiments communaux, flotte véhicules communaux, etc.) et ii) **des autres quartiers en dehors du périmètre « amitié »**, nous sommes évidemment solidaires des suggestions faites par les responsables publics, habitants et associations actives de ces quartiers. Même soutien et sympathie en ce qui concerne les aides publiques et les formations à modifier les comportements individuels (consommation ménagère et énergétique, bonnes pratiques de tri et compostages, panneaux solaires, isolation du bâti, etc.), ainsi que par rapport aux actions coopératives ou sociales fédérant plusieurs habitants ou quartiers, qui visent l'ensemble des habitants plus qu'un quartier en particulier.

FOCUS périmètre AMITIE

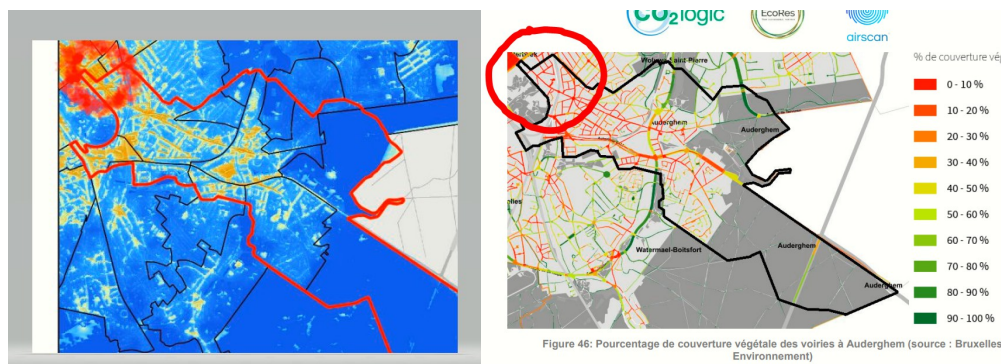
- Le focus se portera donc sur les actions à entreprendre dans le périmètre du Comité de l'Amitié, qui a cette particularité qu'il se situe **dans la partie la plus densifiée, la plus saturée, et la plus émettrice de GEC de la commune d'Auderghem (et Etterbeek) !** Cf. figures 1 et 2 ci-dessous tirés du rapport-diagnostic de CO2Logic. A ce titre, et en termes d'amélioration du score global de la commune, ce périmètre mérite une attention particulière et actions prioritaires, comme signalé à plusieurs reprises lors des concertations entreprises ces dernières années avec la Commune.
- Il est rappelé que, contrairement à une densité moyenne de population auderghemoise de 3.835 h/km², dans le quartier Chaussée de Wavre/St Julien elle est de **12.597 h/km²** (p 105). Cela va de paire avec une imperméabilisation des sols de 60,5 % et une couverture végétale de 0 à 10% contre une moyenne de 40 à 80 % au fur et à mesure que l'on s'éloigne de notre quartier en direction de la Forêt de Soignes.

Périmètre d'action du Comité – cf. <http://www.comiteamitie.org/>





Carte îlots de chaleurs – et carte verdurisation Auderghem



ACTIONS PRIORITAIRES

En termes de priorités environnementales, nous relevons, comme facteurs de réduction des GES et autres mesures propices à contrer le réchauffement climatique celui de la **MOBILITE** et de la **VEGETALISATION**

Concrètement, par rapport à ces priorités, le Comité de l'Amitié relève les actions suivantes :

- **MOBILITE** : poursuivre la politique et les programmes de restriction/d'atténuation du trafic traversant Auderghem (boulevard urbain végétalisé, aires de parking dissuasives, priorité aux transports en commun, ...), en concertation avec les autres communes et la Région (Boulevard General Jacques / Chaussée de Wavre / Boulevard du Triomphe)
- **MOBILITE** : poursuivre l'accroissement de la mobilité douce via des programmes d'information, de formation, des structures adaptées (trottoirs larges et arborés encourageant la marche,..) et de plus nombreuses pistes cyclables sécurisées (chaussée de Wavre, et ses axes transversant, connection vélo vers Ixelles à travers le campus ULB/ VLB), assortis d'abris et systèmes anti-vol plus répandus,
- **MOBILITE/ENVIRONNEMENT** : Rendre davantage de l'espace public disponible pour la mobilité douce et la végétalisation de l'espace public. Mettre un prix sur l'utilisation de l'espace public, p.ex. utiliser le prix de la carte riverain en tant qu'outil, en le mettant en fonction de la taille ou des émissions de la voiture.
- **ENERGIE** : A l'exemple de la gestion des parking, obliger les propriétaires des toits à partir d'une certaine surface (par exemple 1.000 qm) d'y installer des panneau photovoltaïques, soit de rendre les toits disponible pour l'installation par un tierce investisseur (p.e.x. BRUSOL).
- **AIR ET BIODIVERSITÉ** : Subsidier la construction des réservoirs d'eux de pluie,
- **VEGETALISATION** : intensifier le placement d'arbres capteurs de CO2, de parcs (qui font cruellement défaut dans cette partie d'Auderghem,)
- **AIR** : la systématisation et l'accès régulier aux mesures de prise de qualité de l'air, quartier par quartier, et certainement aux pourtours de notre périmètre « Amitié » particulièrement, vu qu'il est à l'intersection de grands axes souvent congestionnés, afin de pouvoir justifier et prendre des actions ciblées par la suite,



- VEGETALISATION : améliorer et augmenter le taux de perméabilité des sols (ne plus autoriser des parkings souterrains qui débordent le bâti, au nom d'une densification d'habitat qui dans ce périmètre est largement supérieure à la moyenne de la commune)
- CONFORT THERMIQUE : Lutter activement contre les Ilot de Chaleur Urbain: le long de la Chaussee de Wavre, Place de l'Amitié, Avenue Charles Madoux.
- CONFORT THERMIQUE / ENVIRONNEMENT : Developper un plan de verdurisation du territoire entier successive á l'horizont de 5 ans á commencer par les ilots de chaleur urbain ainsi que les parties de la commune les moins vertes, donc le quartier Chaussee de Wavre / St Julien, notamment par la plantation des arbres à coronne large et par la verdurisation de facades (subsidés, services communaux plus re actives dans la mise en oeuvre) et des toits.